

**PROCÈS-VERBAL DE LA 318^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À
L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE
MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022, À 19 H 00.**

Sont présents :

M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère
M. Aurèle Gravel, conseiller

**FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE
M. SÉBASTIEN LEBRUN**

M^{me} Annabelle Larouche, greffière, agit à titre de secrétaire
d'assemblée.

Assistent également à la séance, en présentiel, M. Richard Caron,
directeur du Service des Travaux publics.

À 19 h 00, le président constate que le quorum est atteint et déclare
que la séance est ouverte.

2022-318-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-09-079

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL,
DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour

1. **Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire
du 28 juillet 2022**
3. **Approbation du procès-verbal de la séance du 3 août 2022,
abrogée par faute de quorum**
4. **Approbation de la liste des décaissements, comptes
fournisseur, prélèvements et salaires versés au 30 août 2022**
5. **SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1 **Modification de la rémunération pour la période estivale
2022 – responsable de l'aménagement paysager**
 - 5.2 **Augmentation salariale pour M. Sylvain Audy pour ses
nouvelles tâches**
6. **VARIA**

7. SUIVI DES ACTIVITÉS À VENIR

8. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – août 2022
- Graphique de l'eau potable – août 2022

9. Responsables de dossiers

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-2

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juillet 2022

R2022-09-080

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-3

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2022, abrogée par faute de quorum

R2022-09-081

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, DÛMENT APPUYÉ PAR LE PRÉSIDENT SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2022, abrogée par faute de quorum.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-4

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 août 2022

R2022-09-082

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'approuver la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au montant de 201 982.71 \$.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-5

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

2022-318-5.1

Modification de la rémunération pour la période estivale 2022 – responsable de l'aménagement paysager

CONSIDÉRANT QUE M. Marc Roy, journalier – concierge a occupé pendant la saison estivale un emploi de responsable à l'aménagement paysager ;

CONSIDÉRANT QUE dans l'exercice de ses fonctions, M. Marc Roy a supervisé une équipe de 3 employés ;

R2022-09-083

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER 2,00 \$ (deux) dollars l'heure de plus au salaire de M. Marc Roy durant la période du 11 juillet au 31 août ;

D'AUTORISER Mme Annie Juteau, assistante-trésorière par intérim à procéder au paiement de cette augmentation.

2022-318-5.2

Augmentation de salaire de 5% accordé à M. Sylvain Audy, mécanicien opérateur- manoeuvre

CONSIDÉRANT QUE cette formation lui permet de veiller adéquatement sur les installations de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT QU'une augmentation de salaire de 5% devrait être accordée due à ses nouvelles tâches ;

CONSIDÉRANT QU'EN juin dernier M. Sylvain Audy terminait une formation d'une durée de 3 mois en eau potable au Cégep de Shawinigan par visioconférence ;

CONSIDÉRANT QUE ses nouvelles tâches sont effectives et rétroactives au 25 juillet 2022 ;

R2022-09-084

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER à M. Sylvain Audy, mécanicien opérateur – manoeuvre de la Localité de Radisson, une augmentation de 5% et ce à compter du 25 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-7

SUIVI DES ACTIVITÉS À VENIR

Le président fait état des activités à venir dont, une rencontre et corvée de ramassage au LEET qui aura lieu le 10 septembre.

2022-318-8

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – août 2022
- Graphique de l'eau potable – août 2022

2022-318-9

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **29 août 2022** : Atelier de travail
- **30 août 2022** : Rencontre avec M. Denis Lord journaliste pour la Sentinelle et le Jamésien
- **30 août 2022** : Présentation du centre entrepreneurship nordic
- **30 août 2022** : Rencontre avec le représentant du centre entrepreneurship nordic
- **6 septembre 2022** : Rencontre avec le GREIBJ et le conseil de Chisasibi concernant le LEET

La conseillère Judy Boissonneault fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **27 août 2022** : Séance plénière
- **29 août 2022** : Séance extraordinaire Garderie Radisson
- **7 septembre 2022** : Séance plénière
- **7 septembre 2022** : Séance ordinaire du conseil local

La conseillère Suzanne Pelletier fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **29 août 2022** : Séance plénière du Conseil local
- **7 septembre 2022** : Séance plénière du Conseil local
- **7 septembre 2022** : Séance ordinaire du Conseil local

La conseillère Manon Provencher fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **29 août 2022** : Séance plénière du Conseil local
- **7 septembre 2022** : Séance plénière du Conseil local
- **7 septembre 2022** : Séance ordinaire du Conseil local

2022-318-10

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée

2022-318-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2022-09-085

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 08.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sébastien Lebrun, président

Annie Juteau, officière municipale adjointe